

## Pour constituer mon dossier, j'ai besoin :

- **RIB** à mon nom
- Copie de ma **carte d'identité**
- Copie de mon **attestation de sécurité sociale**
- **Attestation sur l'honneur** de mes ressources déclarées sur les 3 derniers mois
- Dernier **avis d'imposition** ou de **non - imposition**
- Celui **de mes parents** si je vis chez eux, Celui **de mon conjoint** si je vis en couple
- Mon **CV + Lettre de Motivation**
- Un **justificatif de domicile**

## A qui m'adresser :



## LA GARANTIE JEUNES

### C'est :

- **Un engagement de l'Etat** : faire en sorte que les jeunes vivent mieux en accédant à l'**autonomie** sociale et professionnelle.
- **Un engagement de l' Union Européenne** au travers de la **Garantie Européenne** pour la jeunesse.
- **Un engagement du jeune** à construire, avec son conseiller, un parcours intensif d'accès à l'emploi.
- **Un engagement de la Mission Locale**, mettre en oeuvre tous les moyens en sa possession pour accompagner au mieux le jeune.

### MISSION LOCALE DU TARN SUD

7, place Pierre Fabre

81100 CASTRES

☎ 05.63.51.63.20

✉ [garantie.jeunes@mlts.fr](mailto:garantie.jeunes@mlts.fr)



JEUNES, EN AVANT  
POUR UN EMPLOI DURABLE...

### Engagement d'un an

Les jeunes disposent d'un accompagnement collectif et individuel piloté par un conseiller référent de la Mission Locale.

**Accompagnement collectif intensif** durant 6 semaines (4 en ateliers collectifs et 2 semaines en entreprises).

### Accompagnement renforcé et individualisé

La Garantie Jeunes se compose à la fois :

#### De mises en situation professionnelle

Les jeunes bénéficient de périodes d'immersion en entreprise (stages, visites, emploi) afin d'acquérir des expériences professionnelles.

D'une **garantie de ressources** en tant qu'appui de cet accompagnement.

D'une **mobilisation de l'offre de services** de la Mission Locale.

La Garantie Jeunes s'adresse en priorité :

- Aux jeunes de 16 à 25 ans
- Ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (NEET)

Rencontrant des obstacles à leur insertion (logement, santé, budget, mobilité,...)

**Le jeune doit être disponible, volontaire et faire preuve d'une grande motivation pour intégrer la Garantie Jeunes.**

Les objectifs de la **Garantie Jeunes** sont :

- **L'accès à l'autonomie**
- **L'accès à l'emploi**

- Les candidats à la Garantie Jeunes sont reçus par un conseiller.
- Les dossiers de candidatures des jeunes éligibles sont présentés à la Commission Locale.
- Une Commission Départementale est organisée pour la décision finale.

Inscription via le conseiller ou un partenaire pour une date d'information collective Garantie Jeunes.